

L'ESSENTIEL TOPAZE® SPÉCIALISTE DE L'OÏDIUM EN LÉGUMES

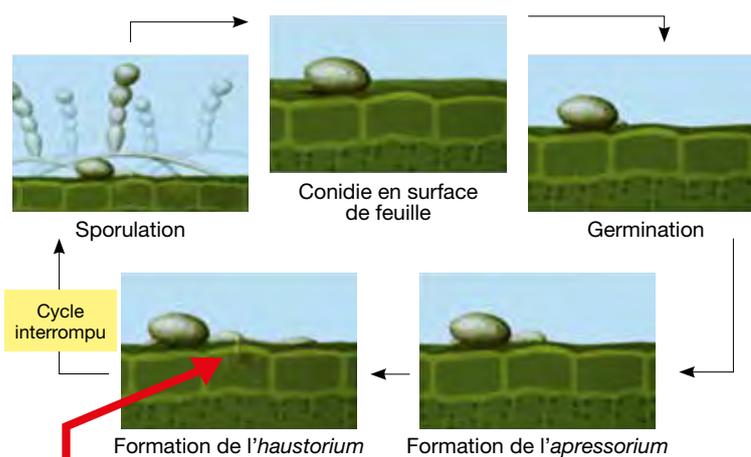
 **Topaze®**

 **syngenta®**

 **Topaze®**

- **Composition :**
100 g/l de penconazole
- **Formulation :**
EC Concentré émulsionnable
- **Cultures homologuées :**
- cultures légumières (voir détails au verso de la fiche)
- cultures fruitières et vigne : voir étiquette du produit ou www.syngenta.fr
- **Cible :** oïdium
- **ZNT :** 5 mètres par rapport à un point d'eau
- **DRE :** 48 heures
- **Emballages :**
bidons S-pac® de 1 et 5 litres

MODE D'ACTION



 **Topaze®**

- Topaze inhibe la biosynthèse de l'ergostérol (IBS).
- L'*haustorium* (organe permettant à l'oïdium de se nourrir dans la plante) ne peut se former, le cycle de la maladie est interrompu.
- Topaze dispose d'une activité translaminaire, d'une systémie ascendante, et aussi une action par phase vapeur.



RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Nouveau catalogue des usages :
Préconisations des cultures, cibles et conditions d'emploi, se reporter à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr



- Topaze sera positionné en programme de lutte contre l'oïdium en intégrant différentes solutions. Il est important d'alterner les familles chimiques à modes d'action différents.
- Applications préventives de préférence avant apparition des symptômes en culture. Toutefois Topaze apporte une bonne curativité.
- Topaze dispose d'une bonne souplesse de positionnement en légumes et pourra être positionné à différents stades de la culture.
- En cultures sous abri, Topaze respecte les insectes auxiliaires.

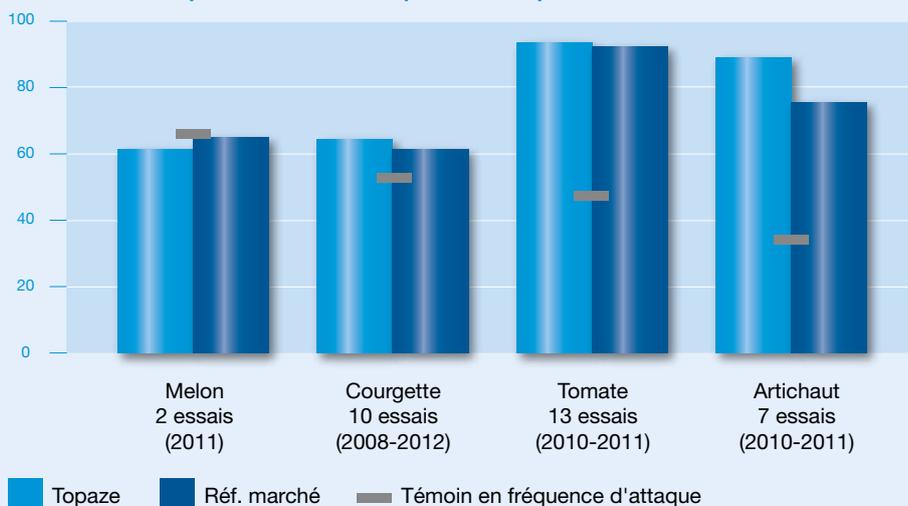
VOS AVANTAGES

- **Produit spécialiste oïdium, homologué sur les principaux légumes concernés.**
- **Une efficacité d'un bon niveau pour un bon rapport qualité/prix.**
- **Bonne sélectivité des auxiliaires pour les applications sous abri.**
- **Aucune dérive d'efficacité n'est observée suite aux monitorings cucurbitacées.**
- **Mise à l'abri du lessivage en 2 heures.**

EFFICACITÉ DE TOPAZE

Synthèse d'efficacité par culture

% d'efficacité comparé au témoin en fréquence d'attaque



CULTURES HOMOLOGUÉES	USAGE HOMOLOGUÉ	DOSES HOMOLOGUÉES	NOMBRE D'APPLICATIONS MAXIMUM	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	BBCH MIN	BBCH MAX	COMMENTAIRE
Artichaut	Oïdium	0,5 l/ha	2 / an	14 jours	51	81	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours
Courgette, Concombre, Cornichon (utilisable sous abri)	Oïdium	0,5 l/ha	2 / an	3 jours	51	89	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours
Melon, Potiron, Potimarron, Pastèque (utilisable sous abri)	Oïdium	0,5 l/ha	2 / an	3 jours	51	89	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours
Tomate, Aubergine (utilisable sous abri)	Oïdium	0,5 l/ha	2 / an	3 jours	21	89	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours
Poivron, Piment (utilisable sous abri)	Oïdium	0,5 l/ha	2 / an	3 jours	55	89	Intervalle minimum entre les applications : 10 jours

BBCH 21 = première pousse secondaire visible / BBCH 51 = inflorescence ou boutons floraux visibles / BBCH 55 = les premières fleurs sont visibles (non épanouies) / BBCH 81 = début de la maturation ou de la coloration du fruit / BBCH 89 = la maturation ou la coloration du fruit est complète, les fruits se détachent relativement bien

Pour l'ensemble des cultures, usages homologués et autres préconisations d'emploi, se reporter à l'étiquette du produit ou consulter : www.syngenta.fr

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.

RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

TOPAZE® - AMM N° 8300025 - Composition : 100 g/l penconazole* - Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe2 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou toute autre produit contenant du penconazole sur sols à pH<7. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres au minimum par rapport aux points d'eau.

© Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées* : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr (*nouveau catalogue des usages).

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez demander à ne pas recevoir nos offres et informations commerciales ou autres informations. Vous pouvez exercer vos droits soit en adressant un courrier électronique à partir de la rubrique « Nous contacter » du site www.syngenta.fr soit en envoyant un courrier à Syngenta France SAS, Département Marketing Client - 1, avenue des Prés CS 10537 78286 Guyancourt Cedex.

 **Topaze**®

 syngenta

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.